

Devis d'installation

Partie 1 : Information générale

1.1 Entreposage et manutention

Entreposer la membrane SONOleed dans un endroit sec, à l'abri des intempéries.

1.2 Ouvrages connexes

- Dalle de béton
- Adhésif
- Isolant thermique
- Mortier de ciment
- Construction de plancher de bois
- Revêtement de plancher
- Tuiles de céramique
- Scellant acoustique
- Contreplaqué
- Plinthe
- Joints d'expansion

1.3 Garantie

MSL garantit expressément les produits qu'elle fabrique, et ce, pour une période de dix (10) ans à compter de la date de fabrication de ces derniers, contre tout défaut de fabrication les rendant impropres à l'usage auxquels ils sont destinés. MSL s'engage à rembourser ou remplacer tout produit ayant un défaut de fabrication, sous réserve des conditions et restrictions qui suivent. Cette garantie ne couvre pas les frais de main-d'œuvre et autres produits associés aux travaux de remplacement. Retourner tout produit défectueux à l'endroit où celui-ci a été acheté pour un remplacement ou un remboursement. Les membranes SONOleed doivent être installées dans une pièce tempérée. Tous dommages causés par la négligence ou l'entretien inadéquat du plancher et des cloisons invalideront cette garantie. Cette garantie est valide uniquement pour l'acheteur original et n'est pas transférable.

1.4 Conditions de mise en œuvre de la membrane SONOleed

Les conditions doivent être conformes aux recommandations de MSL, du consultant acousticien, de l'architecte et des fournisseurs de matériaux. Préalablement à l'installation des membranes acoustiques SONOleed, toutes les ouvertures du bâtiment doivent être fermées: portes, fenêtres, portes de garage, etc. et l'endroit d'installation doit être sec.

Partie 2 : Produits

2.1 SONOleed est une membrane acoustique universelle, constituée de fibres de polyester à haute densité. L'épaisseur est de 2.72 mm (0,1070") et les dimensions horizontales sont de 1,47 m X 15,24 m (58" x 600").

Partie 3 : Pose de céramique sur la membrane SONOleed.

3.1 Installer la membrane SONOleed de MSL sur une surface plane et bien apprêtée (de type béton, ou contreplaqué doublé afin de recevoir une céramique), sans imperfection, bien nettoyée et libre de toutes matières lâches. Nivelier la surface devant recevoir la membrane SONOleed advenant des imperfections. Les matériaux devant recevoir la membrane SONOleed doivent avoir été installés et être conformes aux plans et devis de l'architecte.

3.2 Coller la membrane SONOleed au sous-plancher à l'aide d'un adhésif à base d'eau de type MSL S-63 ou l'équivalent, en suivant les recommandations du fabricant de colle.

3.3 Ne pas chevaucher les joints de la membrane SONOleed. Décaler les joints d'extrémités d'environ 24" (0.61 m) l'un par rapport à l'autre. Les joints n'ont pas besoin d'être scellés à l'aide d'un ruban.

3.4 Passer un rouleau lourd de 75 - 100 lb (34 - 45 kg) sur la membrane afin d'assurer le transfert d'adhésif. Laisser sécher au moins 24 heures avant d'installer le revêtement de plancher ou selon les recommandations du fabricant de la colle.

3.5 Installer la céramique à l'aide de mortier de type Kérabond / Kéralastic de MAPEI ou l'équivalent et suivre les recommandations du fabricant de mortier. La céramique doit être installée selon les plans et devis ainsi que les recommandations du fabricant de la céramique.

NB: Pour prévenir le transfert de son par vibrations

Afin d'optimiser les performances acoustiques de la membrane, laisser un espace entre le mur et le recouvrement de plancher afin d'éviter le transfert des vibrations du plancher vers le mur. Ne pas installer les moulures directement sur le recouvrement de plancher; laisser l'espace d'un carton de 3,175mm (1/8") afin d'éviter le transfert des vibrations du plancher vers le mur